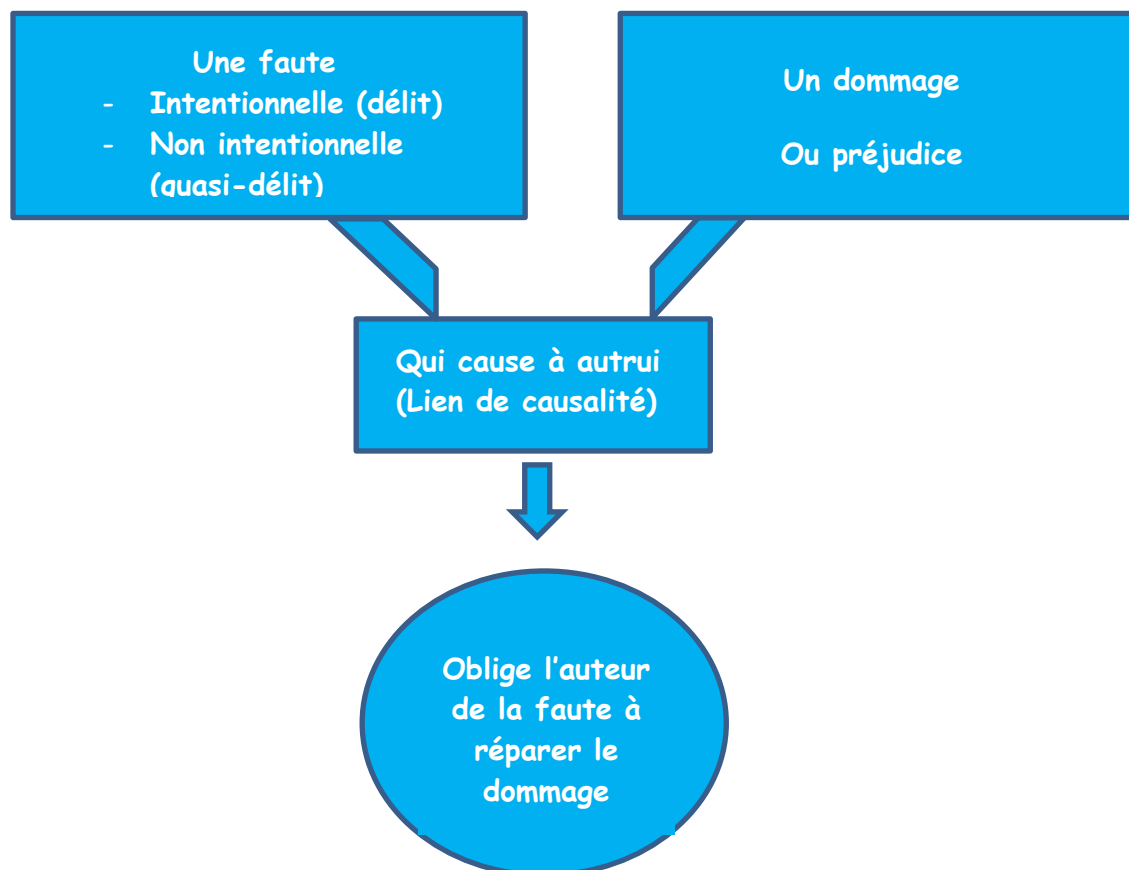


# LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE

## La distinction entre responsabilité civile et pénale :

- La responsabilité civile délictuelle :  
Elle est engagée quand l'entreprise commet une faute intentionnelle ou non qui cause à autrui un dommage.  
L'entreprise doit réparer le dommage causé.
- La responsabilité pénale délictuelle :  
Elle est engagée quand le chef d'entreprise commet une infraction.  
Le chef d'entreprise ou la personne morale (société) fera l'objet d'une condamnation pénale.

## Les éléments de la responsabilité civile :



## Les conséquences de la responsabilité civile :

L'entreprise reconnue comme responsable d'un dommage doit le réparer en versant des dommages et intérêts compensatoires :

- Dommage corporel : remboursement des soins, pretium doloris (indemnisation de la douleur) préjudice esthétiques, préjudice d'agrément
- Dommage matériel : remplacement ou réparation du bien détruit
- Dommage moral : évaluation par le tribunal.

L'auteur de la faute peut s'exonérer de sa responsabilité en prouvant :

- Le cas de force majeure
- La faute de la victime

Dans tous les cas, il faut que l'évènement pris en compte soit insurmontable et imprévisible.